REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FINANCES

PROGRAMME D'AMELIORATION
DE LA PERFORMANCE, DE LA REDEVABILITE
ET DE LA TRANSPARENCE

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

DECISION N° 00023 /D/MINFI/PforR-IMPACT/UCP/SPM/ASPM/2026 DU 17 NOV 2026 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°000004/AMI/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/07-2026 DU 03 AOUT 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA MISE A JOUR DE L'APPLICATION POUR LA PRIORISATION DES PROJETS PUBLICS (APPP).

LE COORDONNATEUR

Vu La Constitution du Cameroun;
Vu La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu Le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le Décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu L'Arrêté N°156/CAB/PM du 04 Novembre 2025 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Amélioration, de la Performance, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR/IMPACT) ;
Vu L'Arrêté N°000004/A/MINMAP du 16 Février 2026 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme d'Amélioration, de la Performance, de la Redevabilité, et de la Transparence (PforR/IMPACT) ;
Vu Le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale le Financement de Projets d'Investissement, édition de Septembre 2025 ;
Vu L'Avis à Manifestations d'Intérêt N°000004/AMI/MINFI/PforR/IMPACT/UCP/CSPM/07-2026 DU 03 AOUT 2026 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise à jour de l'Application pour la Priorisation des Projets Publics (APPP) ;
Vu Le Rapport d'analyse des propositions technique et financière et la proposition d'attribution du 12 NOVEMBRE 2026;

DECIDE

Article 1 : Le Consultant, ci-après cité, est retenu comme adjudicataire du Contrat relatif à l'Avis à Manifestations d'Intérêt susmentionné :

Nom de l'attributaire	Montants	Délai d'exécution
Monsieur Berthelot NGOUADJEU **Tel : (+237) 678 191 928** **Email :** **berthelotngouadjeu@gmail.com**	**35 480 000 FCFA HT** **42 309 900 FCFA TTC**	**Soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la mission.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 17 NOV 2026

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- Chrono/archives

Le Coordonnateur

ONDOA Frédéric Jean Marie
Administrateur Civil, Option
Economie et Finances